

Renforcer la politique européenne de voisinage

2007/2088(INI) - 04/12/2006 - Document annexé à la procédure

TUNISIE : PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION VOISINAGE

Le présent document de travail de la Commission vise à accompagner la communication d'ensemble sur le renforcement de la Politique européenne de voisinage.

Il porte spécifiquement sur les progrès accomplis par la Tunisie dans la mise en œuvre du Plan d'action UE-Tunisie dans le cadre de la politique de voisinage.

Adopté en juillet 2005 et entré dans une phase opérationnelle au cours de 2006, le Plan d'action est devenu le cadre de cohérence du dialogue entre l'UE et la Tunisie. Il a ainsi permis d'entrer dans un dialogue approfondi sur les questions économiques et commerciales ainsi que sur de nombreux enjeux de politique sectorielle (dialogue économique; agriculture et pêche ; transport, environnement et énergie ; recherche et innovation; coopération douanière).

L'amélioration des conditions de vie de la population a continué d'être une priorité constante de la politique gouvernementale, en phase avec les objectifs d'une zone de prospérité partagée que la Politique européenne de voisinage cherche à atteindre.

L'essentiel des réformes économiques et sociales et les mesures sectorielles prévues par le Plan d'action ont ainsi bien avancé, y compris dans le domaine des transports, de l'énergie et de la recherche scientifique.

Plus généralement, on peut même noter une forte cohérence entre le Plan d'action et les priorités propres de la Tunisie. Elles visent la création d'emplois productifs par le renforcement de la compétitivité de l'économie tunisienne, fondée sur une économie de la connaissance. Cet objectif est d'autant plus justifié que la forte croissance du chômage des jeunes diplômés, ainsi que les tensions sociales et les migrations qui en résultent, représentent un défi pour la Tunisie et l'Europe.

Sur le plan politique, il y a eu moins de progrès au cours des mois écoulés notamment en ce qui concerne la coopération et le dialogue sur les questions politiques. Les droits de l'homme et la démocratie sont encore au stade de discussion préliminaire. De même, le programme de modernisation de la justice, signé fin décembre 2005, devrait passer dans une phase opérationnelle. Les projets sur la société civile avec l'UE s'avèrent difficiles, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des projets de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme.

En ce qui concerne l'assistance, il y a une forte cohérence entre les programmes de coopération en cours prévus pour la période 2007-2010 et les priorités économiques et sociales du Plan d'action. Ainsi en témoigne la multiplication des programmes de jumelage et les réformes institutionnelles accompagnant les aides budgétaires.